

I

ILES DU SALUT. — Voy. *Territoires d'outre-mer*, § 1^{er}.

IMMEUBLES.

§ 1^{er}. — Proposition de loi de M. Raymond et plusieurs de ses collègues tendant à simplifier et à accélérer la procédure relative aux opérations immobilières poursuivies par les collectivités publiques, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 23 juillet 1946 (renvoyée à la Commission de l'intérieur), n° 211 ; rapport le 19 septembre (2^e séance) par M. Achour, n° 933.

L'Assemblée n'a pas statué.

§ 2. — Proposition de résolution de M. Joseph Denais tendant à inviter le Gouvernement à réglementer la vente des immeubles par appartements, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 2 août 1946 (2^e séance) renvoyée à la Commission de la justice), n° 368.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 3. — sinistrés. — Voy. *Reconstruction*, § 3. — vente par appartement des. — Voy. *Loyers*, § 15. — *Immeubles*, § 2.

Voy. aussi : *Domages de guerre*, § 6.

IMMIGRATION. — Voy. *Nationalité française*, § 1^{er}.

IMPORTATION (Plans d'), Observations y relatives, voy. *Budget de 1946*, § 5 (PRODUCTION INDUSTRIELLE).

IMPORTATIONS, Observations y relatives, voy. *Budget de 1946*, § 5.

IMPOTS.

§ 1^{er}. — Proposition de résolution de M. Vincent Badie tendant à inviter le Gouvernement à exempter, sous certaines conditions, les anciens prisonniers de guerre et anciens déportés politiques du paiement de l'impôt général sur le revenu afférent aux années pendant lesquelles ils étaient en captivité, présentée à l'Assemblée Nationale le 11 juillet 1946 (renvoyée à la Commission des pensions et pour avis à la Commission des finances), n° 124.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 2. — Proposition de loi de M. Hugues et plusieurs de ses collègues tendant à

substituer une procédure de purge au sujet des biens soumis au droit de préemption du Trésor en ce qui concerne l'application de l'impôt de solidarité, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 11 juillet 1946 (renvoyée à la Commission des finances), n° 137.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 3. — Proposition de résolution de M. Joseph Denais tendant à inviter le Gouvernement à exonérer les veuves de guerre de tous impôts et taxes frappant spécialement les célibataires, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 18 juillet 1946 (renvoyée à la Commission des pensions), n° 165.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 4. — Proposition de résolution de M. Eugène Rigal et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à augmenter l'abattement à la base pour le calcul de l'impôt sur les traitements et salaires, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 18 juillet 1946 (renvoyée à la Commission des finances), n° 182.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 5. — Proposition de résolution de M. Eugène Rigal et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à modifier dans l'intérêt des petits commerçants les modalités de paiement de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 18 juillet 1946 (renvoyée à la Commission des affaires économiques), n° 183 ; rapport le 19 septembre (3^e séance) par M. Christiaens, n° 896.

L'Assemblée n'a pas statué.

§ 6. — Proposition de loi de M. Segelle et plusieurs de ses collègues tendant à accorder aux veuves de guerre non remariées et sans enfant, le bénéfice des abattements prévus pour les ménages sans enfants par l'ordonnance du 15 août 1945 instituant

un impôt de solidarité nationale, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 18 juillet 1946 (renvoyée à la Commission des finances), n° 198.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 7. — Proposition de loi de M. Lespès et plusieurs de ses collègues tendant à exonérer de l'imposition sur les postes de T.S.F. les petits rentiers et les vieux travailleurs, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 23 juillet 1946 (renvoyée à la Commission des finances), n° 224.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 8. — Proposition de résolution de M. Charpentier et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à porter à 20.000 francs le montant de l'abattement pour le calcul de l'impôt sur les bénéfices agricoles, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 23 juillet 1946 (renvoyée à la Commission de l'agriculture), n° 229 ; rapport le 3 septembre (3^e séance) par M. Vuillaume, n° 636.

L'Assemblée n'a pas statué.

§ 9. — Projet de loi relatif à l'impôt sur les traitements et salaires, présenté à l'Assemblée Nationale Constituante le 1^{er} août 1946 (2^e séance) par M. Robert Schuman, Ministre des Finances (renvoyé à la Commission des finances) n° 342 ; rapport verbal par M. Barangé et adoption sans débat le 2 août 1946 (2^e séance). — Projet de loi n° 18.!

Loi du 3 août 1946, promulguée au *Journal officiel* du 4 août.

§ 10. — Proposition de loi de M. Joseph Denais tendant à alléger les charges fiscales des rentiers viagers, des retraités et des petits propriétaires, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 6 août 1946 (renvoyée à la Commission des finances), n° 382.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 11. — Proposition de loi de M. Joseph Denais tendant à exonérer de l'impôt de

IMPOTS. solidarité les redevables sexagénaires non assujettis à l'impôt général sur le revenu, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 6 août 1946 (renvoyée à la Commission des finances), n° 397.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 12. — Proposition de loi de M. Desjardins tendant à permettre aux sinistrés qui ont acquitté la moitié de l'impôt de péréquation auquel ils sont assujettis de s'acquitter du montant restant dû en produisant des factures des travaux de reconstitution de leurs immeubles endommagés par faits de guerre, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 8 août 1946 (2^e séance) (renvoyée à la Commission des finances et pour avis à la Commission de la reconstitution et des dommages de guerre), n° 417.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 13. — Proposition de loi de M. Dusseaux et plusieurs de ses collègues tendant à faciliter la reconstruction des localités sinistrées par l'application aux matériaux préfabriqués d'un taux réduit de la taxe à la production, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 8 août 1946 (2^e séance) (renvoyée à la Commission des finances), n° 425.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 14. — Proposition de loi de M. Joseph Laniel et plusieurs de ses collègues tendant à proroger le délai de paiement de l'impôt de solidarité nationale en faveur des contribuables sinistrés ou spoliés par suite de faits de guerre, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 9 août 1946 (2^e séance) (renvoyée à la Commission des finances et pour avis à la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre), n° 436.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 15. — Proposition de résolution de M. Baumel et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à supprimer la retenue de 10 0/0 sur les intérêts de certains emprunts coloniaux, présentée à

l'Assemblée Nationale Constituante le 20 août 1946 (renvoyée à la Commission des finances), n° 480.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 16. — Proposition de loi de M. Eugène Rigal et plusieurs de ses collègues tendant à augmenter l'abattement accordé aux deux premiers gérants des sociétés à responsabilité limitée pour le calcul de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 10 septembre 1946 (2^e séance) (renvoyée à la Commission des finances), n° 692.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 17. — Proposition de loi de M. Bruhnes et plusieurs de ses collègues tendant à rajuster l'exonération à la base dont jouissent, sur les produits de leurs parts pour l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers, les associés gérants des sociétés à responsabilité limitée, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 11 septembre 1946 (renvoyée à la Commission des finances), n° 742.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 18. — Proposition de loi de M. Courant et plusieurs de ses collègues tendant à exonérer les propriétaires sinistrés de la contribution prévue par l'ordonnance du 28 juin 1945 sur le fonds national d'amélioration de l'habitat, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 13 septembre 1946 (renvoyée à la Commission de la reconstruction), n° 811.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 19. — Proposition de résolution de M. Frédéric-Dupont tendant à inviter le Gouvernement à donner la possibilité de régulariser sans pénalités ni formalités particulières leur situation fiscale, jusqu'à la fin de 1946, aux ressortissants français qui possèdent des biens en Italie et qui ont été empêchés de souscrire aux obligations édictées par le décret du 9 septembre 1939,

en raison de la guerre, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 17 septembre 1946 (renvoyée à la Commission des finances), n° 832.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 20. — Proposition de loi de M. Nisse tendant à suspendre l'exigibilité des impôts dus au jour d'un sinistre par faits de guerre par le contribuable qui en a été victime, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 18 septembre 1946 (3^e séance) (renvoyée à la Commission des finances), n° 874.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 21. — Proposition de loi de M. Nisse tendant à assimiler le statut fiscal des veuves des victimes de la guerre ou de la répression, non remariées sans enfant, à celui du chef de famille ayant élevé un enfant jusqu'à 16 ans, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 18 septembre 1946 (2^e séance) (renvoyée à la Commission des finances), n° 887.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 22. — Proposition de résolution de M. Nisse tendant à inviter le Gouvernement à exonérer les dentelles, broderies et tissus brodés de la taxe-unique spéciale de 16 0/0 instituée par le décret n° 46-135, du 20 janvier 1946, portant aménagement des taux majorés des taxes sur le chiffre d'affaires, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 18 septembre 1946 (3^e séance) (renvoyée à la Commission des affaires économiques), n° 889.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 23. — Proposition de résolution de M. Calas et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à modifier le mode de calcul de l'impôt sur les bénéfices agricoles en ce qui concerne les exploitations viticoles, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 19 septembre 1946

(2^e séance) (renvoyée à la Commission de l'agriculture), n° 925. IMPOTS.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 24. — Proposition de résolution de M. Jean-Raymond Guyon et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à abroger les dispositions de l'article 8 de l'ordonnance n° 45-524 du 31 mars 1945 relatif à la taxe additionnelle à l'impôt sur les bénéfices de l'exploitation agricole, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 27 septembre 1946 (2^e séance) (renvoyée à la Commission de l'agriculture), n° 1087.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 25. — Proposition de loi de M. Jean-Raymond Guyon tendant à modifier le régime fiscal des ostréiculteurs, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 3 octobre 1946 (2^e séance) (renvoyée à la Commission des finances), n° 1191.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 26. — Sur les bénéfices agricoles. — Voy. *Impôts*, §§ 8, 23, 24.

— sur les bénéfices industriels et commerciaux. — Voy. *Impôts*, § 5.

— de dégrèvement de. — Voy. *Prisonniers et déportés*, § 12.

— dus par sinistrés. — Voy. *Impôts*, § 20.

— général sur le revenu. — Voy. *Impôts*, §§ 1, 16, 17.

— de péréquation. — Voy. *Impôts*, § 12.

— sur les postes de T. S. F. — Voy. *Impôts*, § 7.

— de solidarité. — Voy. *Impôts*, §§ 2, 6, 11, 12, 14.

— sur les traitements et salaires. — Voy. *Impôts*, §§ 4, 9.

IMPOTS (Système d'), Observations y relatives, voy. *Budget de 1946*, § 5.

IMPOTS QUI FRAPPENT LES COMMERÇANTS, Observations y relatives, voy. *Budget de 1946*, § 5.

IMPRIMERIE NATIONALE (Retraites de 1^{er}). — Voy. *Pensions et retraites*, §§ 9, 17.

INCENDIES DE MONTMARTRE ET CLICHY. — Voy. *Calamités publiques*, § 1^{er}.

INCOMPATIBILITÉ. — Voy. *Elections*, § 19.

INDEMNITÉS.

§ 1^{er}. — Proposition de résolution de M. Gautier et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à fixer les indemnités dues aux travailleurs déplacés en raison des frais supplémentaires qui leur incombent pour l'entretien d'un double foyer, ou à l'usage d'une double résidence, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 25 juillet 1946 (renvoyée à la Commission du travail), n° 255.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 2. — Proposition de loi de M. Goudoux et plusieurs de ses collègues portant indemnisation des expropriations pour la construction de retenues d'eau, barrages et centrales hydroélectriques, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 10 septembre 1946 (2^e séance) (renvoyée à la Commission de l'équipement national et pour avis à la Commission de la justice), n° 703 ; rapport le 2 octobre (3^e séance) par M. Mudry, n° 1164. Avis de la Commission de la justice le 2 octobre (3^e séance) par M. Jean Guillon, n° 1183.

L'Assemblée n'a pas statué.

§ 3. — Projet de loi concernant les indemnités à accorder aux travailleurs du bâtiment

et des travaux publics en cas d'intempéries, présenté à l'Assemblée Nationale Constituante le 23 septembre 1946 (3^e séance) par M. Ambroise Croizat, Ministre du Travail et de la Sécurité sociale (renvoyé à la Commission du travail), n° 995 ; rapport le 23 septembre (3^e séance) par M. Besset, n° 1001. Adoption sans débat le 3 octobre 1946 (1^{re} séance). — Projet de loi, n° 101.

Loi du 21 octobre 1946, promulguée au *Journal officiel* du 22 octobre.

§ 4. — extraordinaire aux retraités. — Voy. *Pensions et retraites*, § 12.

— de fonctions. — Voy. *Organisation municipale*, § 8.

— pour insuffisance de récolte. — Voy. *Viticulture*, § 8.

— journalière. — Voy. *Assurances sociales*, § 5.

— pour partie de salaires. — Voy. *Pensions et retraites*, § 18.

— de première mise d'équipement. — Voy. *Instituteurs et institutrices*, § 4.

— provisoire aux fonctionnaires. — Voy. *Fonctionnaires*, § 27.

— de résidence. — Voy. *Pensions et retraites*, § 1^{er}. — *Traitements et salaires*, § 1^{er}.

— de service extraordinaire. — Voy. *Prisonniers et déportés*, § 6.

— spéciale de déportation. — Voy. *Prisonniers et déportés*, § 14.

— spéciale temporaire. — Voy. *Fonctionnaires*, § 23. — *Pensions et retraites*, § 3.

— des zoniers. — Voy. *Zone*, § 12.

— Voy. aussi *Alsace-Lorraine*, § 15.

INDEMNITÉS PLÉTHORIQUES, Observations y relatives, voy. *Budget de 1946*, § 5.

INDIGÈNES COLONIAUX.

— anciens combattants. — Voy. *Pensions militaires*, § 10.

INDOCHINE.

— combattants d'. — Voy. *Armée*, § 4.

— personnels en service en. — Voy. *Territoires d'outre-mer*, § 26.

INDOCHINE (Détresse des Français pillés en), Observations y relatives, voy. *Budget de 1946*, § 5 (INTÉRIEUR).

INDOCHINE (Situation de l'). Observations y relatives, voy. *Budget de 1946*, § 5 (FRANCE D'OUTRE-MER).

INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE, Observations y relatives, voy. *Budget de 1946* § 5 (INFORMATION).

INÉLIGIBILITÉ. — Voy. *Elections*, §§ 18, 25.

INFLATION, Observations y relatives, voy. *Budget de 1946*, § 5.

INFRACTIONS.

— à la législation économique, voy. *Codification de textes*, § 2.

Voy. aussi *Ravitaillement*. § 17.

INGÉNIEURS.

§ 1^{er}. — Projet de loi tendant à obliger les ingénieurs élèves de l'École nationale supérieure de l'aéronautique d'une part, et les ingénieurs des travaux de l'air de 3^e classe d'autre part, à souscrire l'engagement de demeurer au service de l'Etat pendant une durée de huit ans, présenté à l'Assemblée

Nationale Constituante le 17 septembre 1946 par M. Charles Tillon, Ministre de l'Armement (renvoyé à la Commission de la défense nationale), n° 824.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 2, — des ponts et chaussées et des mines. — Voy. *Fonctionnaires*, § 22.

— des travaux de l'air de 3^e classe. — Voy. *Ingénieurs*.

INONDATIONS. — Voy. *Calamités publiques*, § 2.

INONDATIONS (Récoltes ravagées par les). = Voy. *Budget de 1945*, § 1^{er}.

INSIGNES. — Proposition de loi de M. Poirot et plusieurs de ses collègues tendant à créer un insigne spécial pour les blessés civils de la guerre, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 30 juillet 1946 (renvoyée à la Commission des pensions), n° 299.

Il n'a pas été présenté de rapport.

INSPECTEURS DE VENTE EN GROS. — Voy. *Ravitaillement*, § 19.

INSTITUT D'ÉTUDES DES MALADIES PROFESSIONNELLES. — Voy. *Maladies professionnelles*.

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

§ 1^{er}. — Proposition de résolution de Mme Lempereur et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à assurer aux instituteurs et institutrices chargés de famille, pour l'établissement de la retraite, les mêmes avantages qu'à leurs

collègues célibataires ou mariés sans enfants à charge, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 4 juillet 1946 (renvoyée à la Commission de l'éducation nationale et pour avis à la Commission des finances), n° 92; rapport le 3 septembre (3^e séance) par M. Barel, n° 652.

L'Assemblée n'a pas statué.

§ 2. — Proposition de loi de M. Hugues et plusieurs de ses collègues tendant à abroger l'article 76 relatif aux limites d'âge des instituteurs publics de la loi n° 46-854 du 27 avril 1946 portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1946, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 19 juillet 1946 (renvoyée à la Commission de l'éducation nationale et pour avis à la Commission des finances), n° 207.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 3. — Proposition de loi de M. Minjot et plusieurs de ses collègues tendant à tenir compte aux institutrices et instituteurs, secrétaires de mairie, pour le calcul de leur pension de retraite, du traitement reçu par eux comme secrétaires de mairie, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 25 juillet 1946 (renvoyée à la Commission des pensions), n° 257; rapport le 12 septembre (2^e séance) par M. Darou, n° 793.

L'Assemblée n'a pas statué.

§ 4. — Proposition de résolution de M. Cayol et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à instituer une indemnité de première mise d'équipement pour les instituteurs et professeurs de l'enseignement public, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 10 septembre 1946 (2^e séance) (renvoyée à la Commission de l'éducation nationale), n° 693; rapport le 27 septembre (2^e séance) par Mlle Dienesch, n° 1090.

L'Assemblée n'a pas statué.

§ 5. — Proposition de loi de M. Mutter tendant à abroger l'article 76 de la loi du

27 avril 1946 et à reculer l'âge d'admission à la retraite des instituteurs, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 19 septembre 1946 (2^e séance) (renvoyée à la Commission de l'éducation nationale), n° 900.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 6. — Proposition de résolution de Mme Lempereur et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à permettre la titularisation des instituteurs et institutrices intérimaires ayant quatre ans de service, sans entraîner la nomination définitive à un poste, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 21 septembre 1946 (renvoyée à la Commission de l'éducation nationale), n° 979.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 7. — Proposition de loi de Mme Lempereur et plusieurs de ses collègues tendant à assurer aux instituteurs et institutrices chargés de famille, pour l'établissement de la retraite, les mêmes avantages qu'à leurs collègues célibataires ou mariés sans enfants à charge, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 26 septembre 1946 (3^e séance) (renvoyée à la Commission de l'éducation nationale et pour avis à la Commission des finances), n° 1066.

Il n'a pas été présenté de rapport.

INSTITUTEURS ELUS DANS LES LOCALITÉS OU ILS EXERCENT LEUR PROFESSION, Observations y relatives, voy. *Budget de 1946*, § 5 (INTÉRIEUR).

INTEMPÉRIES. — Voy. *Indemnités*, § 3.

INTÉRIMAIRES (Rémunération des), Observations y relatives, voy. *Budget de 1946*, § 5 (EDUCATION NATIONALE).

INTERMÉDIAIRES INUTILES, —
Voy. Ravitaillement, § 12.

INTERNÉS POLITIQUES.

— morts en captivité. — *Voy. Pensions militaires, § 17.*

Voy. aussi : Guerre de 1939-1945, § 11.

INVALIDES DE GUERRE. — *Voy. Facilités de circulation, § 1^{er}. — Pensions militaires, § 20.*

INVENTEURS. — *Voy. Brevets d'invention, § 5.*

ISÈRE. — *Voy. Assainissement, § 1^{er}, — Calamités atmosphériques, §§ 9, 12.*

NUMELEX



ASSEMBLÉE
NATIONALE